

L'ajournement

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a soulevé la question des Juifs soviétiques pendant ses entretiens avec les dirigeants de l'URSS. Il leur a expliqué l'importance que les Canadiens attachent aux droits de la personne et a demandé aux autorités soviétiques d'autoriser les Juifs à immigrer. Il a souligné, en particulier, que le Canada espérait la libération d'Anatoly Shcharansky et il a parlé aussi de M. Sakharov.

Le gouvernement continuera à promouvoir le respect des droits de la personne déjà garantis dans des accords internationaux, bilatéralement avec l'Union soviétique et avec d'autres pays, et multilatéralement par l'intermédiaire de l'ONU et en se servant des mécanismes d'application de l'Accord d'Helsinki, notamment à la conférence des experts de la CSCE sur les droits de l'homme, qui se déroule à Ottawa. C'est la première conférence de la CSCE qui n'a pas lieu en Europe, et c'est aussi la première consacrée aux droits de la personne.

LA SANTÉ—L'ESSAI D'UNE HORMONE TOXIQUE UTILISÉE POUR
EXTERMINER LES CANCRELATS

M. Alan Redway (York-Est): Le 19 avril, monsieur le Président, j'ai posé une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) au sujet des mesures que prenait son ministère pour faire l'essai d'une hormone peu toxique appelée hydroprène, qu'on utilise aux États-Unis avec beaucoup de succès pour exterminer les cancrelats. À l'époque, le ministre m'a répondu qu'il savait que le ministère analysait l'hydroprène, mais qu'il ignorait exactement quand ces analyses seraient terminées et quand l'hydroprène pourrait vraisemblablement être vendue au Canada.

● (1810)

Je sais que la question peut paraître un peu trop bizarre et inhabituelle pour faire l'objet d'un débat à la Chambre des communes, mais elle intéresse au plus haut point les Canadiens, surtout ceux qui vivent dans des appartements. Quiconque a déjà travaillé dans un conseil municipal connaît parfaitement le problème que posent les cancrelats aux gens qui habitent dans des immeubles. Dans l'agglomération de Toronto d'où je viens, environ la moitié des gens vivent dans des appartements. Dans ma circonscription, à peu près 61 p. 100 des habitants sont dans ce cas. C'est une question qui intéresse particulièrement ces gens-là.

Le problème vient du fait que les cancrelats communiquent facilement des maladies et constituent donc un danger pour tous les Canadiens, et pour les gens du monde entier. Les blattes sont très prolifiques. Une femelle pond à peu près 500 œufs par an et l'espèce se multiplie donc très rapidement. Cela veut dire que ces insectes nous apportent de nombreuses maladies. Que nous tenions ou non notre maison propre, ils nous envahissent très facilement.

À Toronto, on prétend que la plupart des blattes sont véhiculées par les gens qui utilisent les transports en commun. Si vous prenez place dans un autobus ou un wagon de métro vous risquez fort d'entrer en contact avec ce genre d'insecte. Il

s'agrippe à vos vêtements, vous l'amenez chez vous et il infeste toute votre maison.

Ce genre de problème est surtout grave dans les immeubles où il y a de nombreux appartements habités par toutes sortes de gens. Cet insecte passe facilement par les fissures et les fentes qui apparaissent dans les immeubles ou n'importe quelle résidence. Par le passé comme à l'heure actuelle nous avons essayé de nous en débarrasser au moyen de pesticides.

Au cours de l'heure réservée aux initiatives parlementaires j'ai suivi avec intérêt la discussion concernant les pesticides et les problèmes posés par leur expérimentation. Les deux pesticides utilisés intensivement contre les blattes sont le dursban et le diazinon. On les pulvérise à grande échelle pour tuer les blattes, mais malheureusement, ces insectes sont devenus insensibles à ce genre de produits. Ils semblent très bien leur convenir alors qu'ils ont des conséquences fâcheuses sur la santé des humains. Comme les blattes passent par les fentes et les fissures, on se sert également, pour les bloquer de matériaux de colmatage mélangés à des organismes fossiles.

Cela dit, aucune de ces méthodes ne semble efficace. La situation ne cesse de s'aggraver. Il est merveilleux d'apprendre qu'aux États-Unis on se sert d'une hormone, l'hydroprène, non pas pour tuer les blattes, mais pour réduire la fécondité du mâle. Cette substance a pour effet de réduire considérablement le nombre d'œufs pondus par la femelle. La population d'insectes s'en trouve diminuée et cela devrait donner d'excellents résultats non seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada.

Les Canadiens, et surtout ceux qui habitent dans des appartements, ont hâte de voir l'hydroprène faire son apparition sur le marché canadien. Je crois que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social soumet actuellement ce produit à des analyses et nous espérons qu'il les terminera bientôt. J'espère que le secrétaire parlementaire pourra nous dire aujourd'hui quand ces analyses devraient être terminées afin que les Canadiens puissent, comme les citoyens des États-Unis, utiliser cette hormone pour combattre cet insecte très nuisible qui nous infeste depuis tant d'années.

● (1815)

M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je tenais à répondre au député de York-Est (M. Redway), mais je le fais avec une certaine inquiétude, en marchant sur des œufs.

Si je puis répondre au député, je lui dirais que ce n'est pas le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui effectue les analyses obligatoires visant à vérifier la sécurité des pesticides qui doivent être inscrits au Canada en vertu de la loi fédérale sur les produits antiparasitaires. Néanmoins, à la demande d'Agriculture Canada, le ministère a, pendant des années, évalué les risques potentiels des pesticides pour la santé d'après les résultats des analyses effectuées par le fabricant. Ces analyses obligatoires s'appliquent normalement à tous les pesticides inscrits au Canada.